

## ADDENDA no 2

Le 3 octobre 2007

Dans le premier addenda on y trouve ceci :

-----Finalement, en page 6, j'y déclare : « Est-ce normal que tant de réfugiés soient en situation d'illégalité? ». J'aurais dû préciser : « Est-ce normal que tant de réfugiés, en région plus particulièrement, soient en situation d'illégalité ? ». -----

Je juge opportun d'expliquer. D'abord on aura compris que je parle toujours et uniquement « d'illégalité » en regard du permis de conduire (du Code de la Sécurité Routière) . J'ai déjà écrit que je comprends mes amis réfugiés Colombiens, ici en région, et que je ferais fort probablement la même chose dans la même situation.

Mon seul but en écrivant ce mémoire :aider aux réfugiés qui nous arrivent.  
**Je favorise la prévention au lieu de la culpabilisation. Je favorise l'intégration !**

Quand j'écris : « Est-ce normal ? », je questionne ici la société. Pour éviter ce que j'ai amplement expliqué, il faut que se passe quelque chose. Pourquoi la SAAQ n'extentionnerait pas son délai à au moins 150 ou même 180 jours? Le même individu s'il venait ici avec un visa de touriste pourrait se promener en toute légalité pendant 6 mois, m'a-t-on dit à la SAAQ. Mais ce ne sera pas demain la veille! En effet, pour changer cette règle, il faudrait modifier le Code de la Sécurité Routière.....et, pour ce faire soumettre un projet de loi devant l'Assemblée nationale.

Et accordons à l'organisme responsable de l'accueil davantage de moyens d'aider les réfugiés à l'arrivée.

J'ose me répéter : « Puis aidons-les (ces réfugiés) ! D'autre part, il m'apparaît qu'Immigration Québec devrait donner davantage de ressources à l'organisme local qui s'occupe de l'accueil. Cette question du permis est prioritaire. Qu'on aide le réfugié, dès son arrivée ! Comment? En l'aidant à faire traduire son permis; en lui donnant le matériel pour pouvoir se préparer rapidement à l'examen théorique soit les livres-type en français (pour la signalisation) ainsi que des documents dans sa langue; en organisant un

systeme d'accompagnement pour les premiers rendez-vous à la SAAQ. Et tout cela sans délai! » Pas dans deux mois! Dans les premiers jours de l'arrivée.

Alors je réponds à ma propre question : Oui, je pense qu'il n'est pas normal que notre société n'aide pas davantage nos réfugiés, surtout en région, dans le cas du permis de conduire notamment. Je le redis :envoyer un réfugié à Montréal, c'est une chose...mais en région,c'en est une toute autre!